



DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU PAFEN – PAGE COUVERTURE

IMPORTANT!

Si vous voulez suivre un programme de formation dans les métiers ou un programme d'apprentissage, ou suivre une formation ou un perfectionnement pour augmenter vos chances de trouver un emploi, vous devez faire une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour l'apprentissage et la formation des adultes plutôt que d'avoir recours au PAFEN. Si vous n'êtes pas certain du type d'aide financière que vous devriez demander, adressez-vous à un agent de perfectionnement professionnel de votre collectivité ou à un agent du Bureau d'aide financière aux études du Nunavut avant de remplir votre demande.

QU'EST-CE QUE LE PAFEN?

Le Programme d'aide financière aux études du Nunavut (PAFEN) est un programme offrant de l'aide financière aux étudiants et étudiantes du Nunavut. L'aide financière du PAFEN a pour but de les aider à couvrir le coût de leurs études postsecondaires. Le programme accorde aux étudiants le financement nécessaire à la poursuite de leurs études afin qu'ils puissent se consacrer à la carrière de leur choix. Pour en savoir plus sur l'admissibilité au PAFEN et sur ses prestations, consultez le Guide du PAFEN pour les étudiants sur le site web du programme, à l'adresse <https://www.gov.nu.ca/fr/education-and-schools/aide-financiere-aux-etudiants-du-nunavut-afen>

QUELLES SONT LES DATES LIMITES DU PAFEN?

- Vous devez soumettre une demande d'aide financière du PAFEN une fois par année scolaire.
- Les demandes tardives seront acceptées jusqu'à 30 jours après la date limite, mais seront examinées seulement après que toutes les demandes reçues dans les délais aient été traitées.

DATE LIMITE		DÉBUT DU PROGRAMME
Date limite pour l'automne	15 juillet	Programme débutant entre le 15 août et le 1 ^{er} octobre
Date limite pour l'hiver	15 novembre	Programme débutant à tout moment en janvier
Date limite pour le printemps ou l'été	1 ^{er} mars	Programme débutant entre le 15 avril et le 31 mai
Toutes les autres sessions	6 semaines avant la date de début du programme	Programme ne commençant pas dans les périodes ci-dessus



ᐃᑦᓂᓐᓂᓐᓂᓐᓂᓐᓂᓐᓂᓐ
Department of Education
Ilinniaqtuliqiyikkut
Ministère de l'Éducation

Programme d'aide financière aux études du Nunavut

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU PAFEN – PAGE COUVERTURE

QUE DEVEZ-VOUS INCLURE AVEC VOTRE DEMANDE DU PAFEN?

Veuillez joindre les documents suivants à votre demande. Si vous ne les avez pas encore, soumettez-les dès que possible.

- Relevé de notes de votre année d'études précédente
- Preuve d'acceptation dans votre programme :
 - Si vous entamez votre première année dans le programme, il s'agira d'une lettre d'acceptation de votre collège ou université; ou
 - Si vous entamez une année d'études subséquente dans votre programme, ce sera la confirmation de votre établissement que vous continuez dans votre programme.

Le Bureau d'aide financière aux études du Nunavut peut commencer à traiter votre demande sans ces documents, mais ne peut pas terminer tant qu'ils ne sont pas reçus.

DÉFINITIONS IMPORTANTES QUI VOUS AIDERONT À REMPLIR VOTRE FORMULAIRE DE DEMANDE :

Personne à charge : les enfants de 18 ans ou moins qui sont sous votre garde et qui dépendent financièrement de vous. Les étudiants âgés de 19 ans ou plus peuvent également être considérés comme des personnes à charge s'ils fréquentent l'école secondaire ou s'ils sont déclarés financièrement dépendants de vous.

Conjointe ou époux, épouse : une personne avec laquelle vous êtes marié·e ou avec qui vous avez vécu de façon continue en cellule familiale pendant une période d'au moins un an avant la date d'acceptation de votre inscription.

Résidente : vous devez résider au Nunavut depuis 12 mois avant la date d'acceptation de votre inscription. Consultez le Manuel des politiques du programme d'aide financière sur le site web du PAFEN pour de plus amples renseignements.

Personne aux études à temps plein : votre établissement déterminera le pourcentage de votre charge de cours. Pour être admissible aux prestations du PAFEN pour des études à temps plein, vous devez suivre au moins 60 % d'une charge de cours complète ou 40 % si vous êtes un étudiant ou une étudiante souffrant d'une invalidité permanente.

Personne aux études à temps partiel : Pour être admissible aux prestations du PAFEN pour des études à temps partiel, vous devez suivre au moins un cours par semestre dans votre programme, mais ne pas suivre plus de 60 % d'une charge de cours à temps plein, ou 40 % si vous êtes un étudiant ou une étudiante souffrant d'une invalidité permanente.



ᐃᑦᐅᑦᑦᑦᑦᑦᑦᑦᑦᑦ
Department of Education
Ilinniaqtuliqiyikkut
Ministère de l'Éducation

Programme d'aide financière aux études du Nunavut

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU PAFEN – PAGE COUVERTURE

OU ENVOYER VOTRE DEMANDE?

FANS@gov.nu.ca

(pour les personnes inuites du Nunavut
inscrites en vertu de l'Accord du Nunavut)

FANSLoans@gov.nu.ca

(pour les étudiants et étudiantes qui ne sont pas inscrits en vertu de
l'Accord du Nunavut)

! IMPORTANT

À retenir

- Faites une demande dès que vous prenez la décision d'entreprendre des études, et ce, même si vous n'avez pas encore de réponse à votre demande d'inscription à un programme d'études postsecondaires.
- Envoyez une demande entièrement remplie. Les renseignements manquants entraîneront des retards.
- Signez et datez le Formulaire de consentement à la divulgation de l'information du programme d'aide financière.
- Toutes les demandes sont soumises à une vérification.
- AVISEZ LE PAFEN de tout changement dans votre situation familiale, financière ou scolaire.
- TOUTE fausse déclaration dans votre demande peut entraîner la cessation des prestations, le remboursement des prestations payées et une possible action en justice.
- Vous devez avoir un compte bancaire actif pour recevoir de l'argent du PAFEN. Si vous n'avez pas de compte bancaire, ouvrez-en un tout de suite. Contactez le Bureau d'aide financière aux études du Nunavut si vous avez besoin d'aide.
- Si vous bénéficiez de l'assistance au revenu, vous devez aviser votre agent.e de soutien du revenu une fois que votre demande d'aide financière du PAFEN est approuvée.

Pour obtenir de l'aide afin de remplir votre demande OU pour envoyer votre demande :

FANS@gov.nu.ca

(pour les personnes inuites du Nunavut inscrites en vertu de l'Accord du Nunavut)

FANSLoans@gov.nu.ca

(pour les étudiants et étudiantes qui ne sont pas inscrits en vertu de l'Accord du Nunavut)



Δα°σ<4°σ<λ&bd°
 Department of Education
 Ilinniaqtuliqiyikkut
 Ministère de l'Éducation

Programme d'aide financière aux études du Nunavut

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU PAFEN

IMPORTANT!

Veillez remplir le formulaire **dans son intégralité**. Toutes les sections doivent être remplies. Un formulaire incomplet entrainera un retard dans le traitement de votre demande. Ce formulaire peut être rempli à l'écran. Si vous le remplissez à la main, veuillez écrire de façon lisible. Assurez-vous que les noms que vous indiquez dans cette demande correspondent aux pièces d'identité émises par le gouvernement.

Envoyez votre demande dument remplie à l'adresse :

FANS@gov.nu.ca (pour les personnes inuites du Nunavut inscrites en vertu de l'Accord du Nunavut)

FANSLoans@gov.nu.ca (pour les étudiants et étudiantes non inscrits en vertu de l'Accord du Nunavut).

A – RENSEIGNEMENTS PERSONNELS			
Nom de famille		Prénom	
Second prénom		Ancien(s) nom(s) de famille	
Adresse permanente au Nunavut (Votre T4A sera envoyé à cette adresse aux fins de l'impôt sur le revenu.)			
Adresse pendant les études			
Collectivité	Territoire ou province		Code postal
Téléphone		Adresse courriel	
Numéro d'assurance sociale	Numéro de carte santé		Date de naissance (jj-mm-aa)
Genre Femme Autre Homme	Citoyenneté Citoyen(ne) canadien(ne) Résident(e) permanent(e) Autre (expliquer) :	État civil actuel Célibataire Marié-e Conjoint-e de fait (vous vivez ensemble depuis au moins 12 mois consécutifs)	
Avez-vous déjà déclaré faillite? Oui Non		Si oui, indiquez la date de la libération absolue (jj-mm-aa)	
Avez-vous un prêt étudiant canadien en cours ou un prêt étudiant provincial ou territorial d'une province ou d'un autre territoire?			
Oui Non	Si oui, avec qui?		Somme due?
Êtes-vous une Inuite ou un Inuit du Nunavut inscrite en vertu des dispositions de l'Accord du Nunavut?			Oui Non
Si oui, veuillez fournir le numéro de votre carte de bénéficiaire de la NTI : _____			
Avez-vous déjà soumis une demande d'aide financière dans le cadre du PAFEN? Oui Non Si « oui », à quel moment? _____			
Langue de préférence : Inuktitut Inuinnaqtun English Français			
Si vous vivez avec une invalidité permanente, envisagez-vous de demander la subvention pour invalidité permanente du PAFEN? Oui Non			
Est-ce que vous ou votre conjoint-e recevez des prestations d'assistance au revenu?			
Oui Non	Si vous bénéficiez de l'assistance au revenu, vous devez aviser votre agent-e de soutien du revenu une fois que votre demande d'aide financière du PAFEN est approuvée.		
Recevrez-vous un salaire ou une aide financière d'un autre organisme ou d'une autre organisation pendant vos études?			
Oui Non	Si « Oui », de qui? _____ (N'incluez pas les bourses)		

Votre nom : _____



ᐃᑕᓐᓂᑦᐸᑦᓂᑕᓂᓄᓐᐃᑦᐸᑦ
 Department of Education
 Ilinniaqtuliqiyikkut
 Ministère de l'Éducation

Programme d'aide financière aux études du Nunavut

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU PAFEN

C – RENSEIGNEMENTS SUR LE/LA CONJOINT·E ET LES PERSONNES À CHARGE

Le PAFEN ne peut pas accorder de prestations pour les personnes à charge, époux ou conjoints de fait si le numéro d'assurance-maladie ou la date de naissance manque ou comporte une erreur.

Si vous n'avez pas d'époux/épouse, de conjoint·e de fait ou de personne à charge, cochez la case suivante et passez à la section D.

Nom de votre époux/épouse/conjoint ou conjointe de fait

Son courriel

Son numéro de téléphone

Sa date de naissance (jj-mm-aa)

Veuillez cocher la case appropriée : Marié·e Conjoint·e de fait depuis (jj-mm-aa) :

Son numéro d'assurance sociale

Son numéro d'assurance maladie

Cette personne travaillera-t-elle à temps plein pendant que vous êtes aux études? Oui Non

Cette personne recevra-t-elle des prestations d'assurance-emploi? Oui Non

Cette personne recevra-t-elle une allocation de formation? Oui Non Si « Oui », de qui?

Si les deux parents sont étudiants, seul un parent peut déclarer les enfants comme personnes à charge. Veuillez indiquer quel parent déclarera les enfants :

Remarque : Vous devez immédiatement aviser le PAFEN de tout changement dans la situation d'emploi de votre conjointe/conjoint ou épouse/époux.

	Prénom	Nom de famille	Date de naissance (jj-mm-aa)	Lien avec vous	Numéro de carte santé	Habite avec vous pendant vos études?
1						Oui Non
2						Oui Non
3						Oui Non
4						Oui Non
5						Oui Non
6						Oui Non
7						Oui Non
8						Oui Non
9						Oui Non
10						Oui Non
11						Oui Non
12						Oui Non
13						Oui Non

Remarque : Veuillez utiliser une feuille de papier supplémentaire s'il n'y a pas assez de place pour énumérer toutes vos personnes à charge.

Votre nom : _____



Δα°σ<4°σ<α<δ°
 Department of Education
 Ilinniaqtuliqiyikkut
 Ministère de l'Éducation

Programme d'aide financière aux études du Nunavut

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU PAFEN

D – DÉTAILS DU PROGRAMME

Fournissez les renseignements suivants concernant vos cours. Si vous n'avez pas encore été accepté(e), fournissez les détails du programme pour lequel vous vous êtes inscrit.

Nom de l'établissement d'enseignement							
Adresse				Collectivité			
Territoire ou province				Code postal			
Programme d'études							
Dates des études (indiquer les dates de début et de fin du semestre/de l'année pour lequel/laquelle vous demandez une aide financière. Utilisez des dates approximatives, si nécessaire)							
		Date de début (jj-mm-aa)			Date de fin (jj-mm-aa)		
Veillez cocher la case appropriée :		1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	d'un programme de années
Veillez cocher la case appropriée :		Certificat	Diplôme	Baccalauréat	Maitrise	Doctorat	
Autre (veuillez préciser) :							
Nom du grade, diplôme ou certificat que vous obtiendrez à l'issue du programme :							
Suivez-vous ce programme d'études par correspondance ou à distance, en ligne?						Oui	Non
Serez-vous aux études à plein temps ou à temps partiel?				Plein temps	Temps partiel		

E – RENSEIGNEMENTS BANCAIRES

Le compte bancaire doit être au nom de la personne qui présente la demande. Joignez un chèque annulé ou faites remplir cette section par l'institution bancaire.

Nom de l'institution	
Adresse de la succursale	
N° de l'institution	Tampon de l'institution ici
N° de transit	
N° de compte	
Nom du titulaire du compte	

Votre nom : _____



Δεσφιστερελδδ
 Department of Education
 Ilinniaqtuliqiyikkut
 Ministère de l'Éducation

Programme d'aide financière aux études du Nunavut

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU PAFEN

F – CONSENTEMENT À LA DIVULGATION DE L'INFORMATION

IMPORTANT!

Utilisez cette section si vous souhaitez qu'un parent ou une autre personne accède à vos renseignements du PAFEN en votre nom pendant l'année scolaire en cours. Un formulaire distinct doit être soumis pour chaque personne à laquelle vous souhaitez donner accès à vos renseignements. Le consentement donné expire à la fin de l'année scolaire. Un nouveau formulaire de consentement doit être rempli et soumis à chaque année scolaire.

En vertu de la *Loi sur l'accès à l'information et protection de la vie privée*, le PAFEN ne peut communiquer aucune information concernant votre demande à une personne autre que le demandeur, à moins que vous ne remplissiez la section F pour la (les) personne(s) que vous souhaitez voir accéder à vos renseignements du PAFEN, ou à moins que le demandeur soit mineur, auquel cas le parent/tuteur aura accès aux renseignements.

RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉTUDIANT·E

Nom de famille	Prénom(s)
Numéro de téléphone	Adresse courriel

PERSONNE À LAQUELLE DES RENSEIGNEMENTS PEUVENT ÊTRE DIVULGUÉS

Nom de famille	Prénom(s)
Lien avec l'étudiante	Adresse courriel

RENSEIGNEMENTS POUVANT ÊTRE DIVULGUÉS

Veillez indiquer le type de renseignements que vous souhaitez que le PAFEN divulgue à cette personne au cours de cette année scolaire :
 Tous les renseignements ou certains renseignements (veuillez expliquer) :

DÉCLARATION DE CONSENTEMENT

Par la présente, je consens à ce que le ministère de l'Éducation divulgue les renseignements figurant dans le dossier du Programme d'aide financière aux études du Nunavut me concernant. Aucune autre personne n'aura accès à ces renseignements sans mon consentement écrit, et ces renseignements ne seront utilisés que dans le cadre indiqué ci-dessus. Je comprends que je peux retirer ce consentement n'importe quand en avisant le Bureau d'aide financière aux études du Nunavut

Signature de l'étudiante _____

Date (jj-mm-aa) _____

Ces renseignements sont recueillis en vertu de l'article 40 de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* (AIPVP), et de la *Loi sur l'aide financière aux étudiants* et de son règlement. Ces renseignements seront utilisés afin de déterminer et vérifier l'admissibilité initiale et continue au PAFEN. Ils seront également utilisés pour la gestion générale du programme et le bon respect de ses règles. Les dispositions de la Loi sur l'AIPVP relatives à la protection des renseignements personnels protègent vos renseignements. Toutes les personnes soumettant une demande ont le droit d'accéder à leur dossier, de demander que des corrections soient apportées, et de demander un examen par le Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée. Si vous avez des questions sur la collecte de vos renseignements personnels, communiquez avec le Bureau d'aide financière aux études du Nunavut.

Votre nom : _____



ᐃᑦᓄᓐᑦᑦᑦᑦᑦᑦᑦᑦᑦᑦ
 Department of Education
 Ilinniaqtuliyiqikkut
 Ministère de l'Éducation

Programme d'aide financière aux études du Nunavut

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU PAFEN

G – ACCORD ET DÉCLARATION SUR LE CONSENTEMENT À LA DIVULGATION DE L'INFORMATION

Cette section doit être signée pour que votre demande soit traitée. J'ai lu et compris la déclaration ci-dessous, et je consens par la présente à ce qui suit :

1	J'autorise le ministère de l'Éducation à demander à l'établissement d'enseignement que je fréquenterai des renseignements concernant mon cheminement scolaire, notamment sur les droits de scolarité et mes relevés de notes.
2	J'autorise le ministère de l'Éducation à demander des renseignements sur mes revenus personnels à toute agence, à toute organisation ou à tout ministère nécessaire pour confirmer les renseignements fournis dans cette demande.
3	J'autorise le ministère de l'Éducation à demander des renseignements sur mon lieu de résidence et mon assurance maladie à toute agence, à toute organisation ou à tout ministère nécessaire pour confirmer les renseignements fournis dans cette demande.
4	Je comprends que l'ARC considèrera les fonds reçus dans le cadre du Programme d'aide financière aux études du Nunavut comme des bénéfices imposables. Je recevrai chaque printemps un T4A indiquant le montant total des frais de scolarité, du cout des livres, de l'allocation de subsistance, des frais de déplacement et des autres frais qui me sont fournis ou qui sont fournis pour moi et mes personnes à charge. L'impôt sur le revenu n'est pas déduit de tout versement que je pourrais recevoir.
5	J'atteste qu'à ma connaissance, toute l'information dans la présente demande est exacte.
6	Je comprends qu'une fausse déclaration dans la présente demande peut entraîner la cessation des prestations, le recouvrement des prestations versées et d'éventuelles poursuites judiciaires.
7	Le compte bancaire indiqué ci-dessus est à mon nom, les renseignements bancaires sont exacts, et j'autorise le Bureau d'aide financière aux études du Nunavut à y déposer mes prestations. Je comprends que toute information bancaire erronée peut entraîner des retards importants dans le versement de mes prestations du PAFEN. J'aviserais le Bureau d'aide financière aux études du Nunavut de toute modification de mes renseignements bancaires. Je comprends que des modifications de mes renseignements bancaires peuvent entraîner des retards dans les versements.
8	J'aviserais immédiatement le Bureau d'aide financière aux études du Nunavut en cas de changement pendant l'année scolaire dans ma situation, dans la situation de mon conjoint/ma conjointe, mon époux/mon épouse, ou dans le nombre de personnes à ma charge. Je comprends que tout manquement à cette obligation peut entraîner la cessation des prestations, le recouvrement des prestations payées et une possible action en justice.
Date de signature de l'étudiant	
Date (jj-mm-aa)	
Date de signature de la conjointe/du conjoint	
Date (jj-mm-aa)	
Date de signature du tuteur	
Signature, si l'étudiant-e a moins de 18 ans	
Date (jj-mm-aa)	

Votre nom : _____